

ÉTUDIER LE FRANÇAIS... QUELLE HISTOIRE !

Samira Boubakour

Université Lumière Lyon 2, France

Université de Batna, Algérie

samira.boubakour@univ-lyon2.fr

Introduction

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante. A partir de l'indépendance, en 1962 et pendant des années, ce pays a été « officiellement » monolingue, avec l'arabe classique comme langue officielle et nationale. Mais cela n'a pas empêché la présence sociale d'autres langues. Ces dernières ont longtemps « combattues » pour leur survie.

Elles restent présentes dans le patrimoine culturel algérien. Il s'agit en l'occurrence de l'arabe algérien (que certains nomment dialectal), du berbère (devenue langue nationale à partir de 2002) avec toutes ses variantes et du français. A travers ces différents idiomes, les Algériens se sont exprimés, car comme la présente Grandguillaume (Benrabah, 1999 : 9) :

« La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité. »

La langue, marqueur social par excellence, est considérée comme étant un des facteurs déterminants dans la construction de toute identité, qu'elle soit personnelle, collective, groupale, régionale ou même nationale. Le processus d'identification, qui inscrit l'individu dans une sphère sociale particulière, se traduit par les pratiques langagières. Dans ce cadre, la langue peut être perçue comme étant véhiculaire de l'identité.

« Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation). » (Lamizet, 2002 : 5-6)

En plus de la religion et la race, la langue fait aussi partie des facteurs de l'identité ethnique (Abou. 1995 : 38), c'est un des éléments de la culture véhiculée, mais en même temps elle dépasse et transcende les autres éléments, car elle a la capacité de les nommer, de les exprimer et de les véhiculer. Les études socio-

linguistiques ont démontré que tout groupe, se construisant comme tel, vise à produire et à valoriser ses traits linguistiques emblématiques, aboutissant à une variété de langue (sociolecte, argot, jargon...), et parfois à long terme à une langue spécifique.

« C'est notre langue, comme système de représentation et d'expression, qui nous donne les formes et les signifiants qui nous permettent d'avoir des échanges symboliques avec les autres, et, ainsi, de faire exister l'espace public de la médiation. » (Lamizet, 2002 : 5-6)

2. Être bilingue... est-ce si facile que cela ?!

D'un point de vue didactique, l'acquisition de deux ou plusieurs langues est généralement présentée comme étant un enrichissement personnel et culturel, ce qui est vrai, car le sujet parlant sera capable d'élargir sa vision du monde, d'enrichir sa capacité d'agir et d'influer, d'accroître le cercle des individus avec lesquels il est potentiellement prêt à communiquer.

Néanmoins, cela n'empêche que certains spécialistes s'accordent pour dire qu'être bilingue n'est pas toujours chose facile. Seuls les individus appartenant à une élite et possédant un bon niveau culturel peuvent faire du bilinguisme une source d'enrichissement, car le risque d'interférences, d'emprunts, d'erreurs, etc. peut engendrer l'appauvrissement de la pensée du locuteur qui vacillera entre ces deux mondes linguistiques et sera obligé d'être constamment vigilant et sur ces gardes, et cette situation peut être source d'une éventuelle souffrance.

« Quelle que soit sa maîtrise de l'une ou l'autre langue, un locuteur vit rarement dans la sérénité, avec l'écartèlement de son moi entre plusieurs champs linguistiques. On observe cela, dans le monde, dans de nombreuses situations dites de multilinguisme institutionnalisé. » (Yaguello, 1988 : 83)

Cet écartèlement peut provoquer sur le plan culturel des conflits, du fait que le risque "d'affrontement" entre les différentes visions, véhiculées par les langues, devient intéressant à étudier, parce qu'il fait, dès lors, appel à des opérations que C. Camilleri nomme "stratégies identitaires", dans le sens de négociation (compromis, ajustements, synthèses...).

La multiplicité d'appartenance peut engendrer des conflits sur un plan personnel, groupal voire sociétal, se définir comme appartenant à une culture donnée, c'est adhérer, d'une façon consciente ou pas, au système de valeurs véhiculé par cette culture.

Les choix linguistiques, par exemple, déterminent l'appartenance à un groupe, cela permet aux membres de ce groupe de se démarquer par rapport aux autres. Et l'appartenance culturelle peut être appréhendée comme le fruit de décisions et choix collectifs et individuels, il est nécessaire de prendre en considération, afin de saisir la construction et le fonctionnement de cette appartenance, le poids sociohistorique que subit tout sujet.

Ce genre de situation basé sur le sentiment d'appartenance incite le sujet à départager le monde en des « clans » bien séparés, d'une part il y aura le « Je », d'autre part le « Tu », le « Je » et le « Eux » et le plus important, le « Nous » et le

« Eux/Autres ». De cette manière, une identité peut s'appréhender comme étant une construction continue basée sur des traits caractéristiques et d'appartenances symboliques qui inscrivent les limites entre deux polarités : le dedans et le dehors.

La relation entre le Moi et l'Autre est toujours présente dans la construction identitaire, ce sont deux éléments à prendre en considération, l'un ne va pas sans l'autre.

« Toute identité requiert l'existence d'un autre et une relation dans laquelle s'actualise l'identité de soi. Quand il y a dysfonction entre l'identité pour soi et l'identité pour l'autre, le sujet réagira par l'angoisse, le sentiment de culpabilité, le désespoir, l'indifférence » (Tap, 1980 : 331).

L'autre est toujours là, il peut être source d'épanouissement ou au contraire, source de conflit, la relation entre ces deux pôles identitaires peut produire un sentiment d'identité positif ou négatif. Camilleri définit l'identité négative comme résultant d'un :

« Sentiment de mal être, d'impuissance, d'être mal considéré par les autres, d'avoir des mauvaises représentations de ses activités et de soi. Le sentiment de l'identité négative provoque la souffrance, surtout quand notre image ne dépend pas de nos actes. Nous insistons donc particulièrement dans notre explication du processus de formation de l'identité négative sur les interactions défavorables et la stigmatisation, sans pour autant négliger la notion d'incohérence de l'identité » (Camilleri & Kastersztejn, 1990 : 113)

Par contre, l'identité positive résulte du :

« Sentiment d'avoir des qualités, de pouvoir influencer sur les êtres et les choses, de maîtriser (au moins partiellement) l'environnement et d'avoir des représentations de soi plutôt favorables en comparaison avec les autres. » (Vinsonneau, 2005 : 137-138)

Une image propre de Soi va naître de la manière dont se perçoit le sujet lui-même, où il se décrit selon sa propre représentation, et une image sociale de Soi est définie par les différentes représentations de soi chez autrui, telles qu'elles sont perçues ou supposées par le sujet lui-même, où il se décrit selon l'avis, connu ou supposé, des autres.

En résumé, être bilingue peut être source d'épanouissement ou de conflit, et ce en fonction de l'appréciation qu'on se fait de soi-même et de ce que pensent les autres de nous et de la langue que nous parlons. Nous allons, modestement, nous intéresser à ce qui se passe avec les bilingues algériens, qui vivent dans un climat multilinguistique assez conflictuel.

3. La situation sociolinguistique en Algérie

L'Algérie peut être considérée comme étant un pays plurilingue et multiculturel ; dans son article sur la culture et plurilinguisme en Algérie, Sebaa. R, trouve que :

« L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguïté sociale : arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou minoritaire, dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction. »

« La créativité linguistique qui caractérise le locuteur natif apparaît de manière éclatante dans le langage des jeunes, qui représentent la majorité de la population en Algérie. La pratique, dictée par de besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes. » (Benrabah, 1999 : 177)

La situation linguistique algérienne comporte une configuration quadridimensionnelle, qui se compose essentiellement de :

Dans un domaine formel H, l'arabe classique : langue officielle et nationale, réservée à l'usage officiel et religieux (langue du Coran), elle jouit ainsi d'une place privilégiée, comme faisant partie de l'identité nationale algérienne qui se compose, désormais, de la triade : l'Islam, l'arabité et l'amazighité.

« La langue arabe est une langue sacrée pour les Algériens, puisque langue du Texte c'est-à-dire du texte coranique. » (Boudjedra, 1992/1994 : 28-29)

Le français : officiellement, 1^{ère} langue étrangère, mais cette langue connaît une certaine co-officialité, du fait que sa présence est assez importante dans la société algérienne ; par exemple, l'enseignement universitaire est, en grande partie, assuré en français, surtout pour les branches médicales et techniques.

« La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle. » (Sebaa, *Culture et plurilinguisme en Algérie*)

Dans un domaine informel L, l'arabe algérien (véhiculaire) : langue de la majorité des Algériens, d'un point de vue sociolinguistique, le langage quotidien (l'algérien) connaît une association avec d'autres langues notamment le français ; l'arabe algérien accepte en son sein des mots et structures grammaticalement tirées de la langue française.

« En Algérie, le français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectal » (Dabène. 1981: 39)

L'amazighe (vernaculaire) : plus connu sous l'appellation de langue berbère. Langue nationale depuis avril 2002. La population berbérophone représente à peu près 35% de la population algérienne. L'amazighe se constitue essentiellement du du kabyle, du chaoui, du mozabite et du touareg.

« L'Algérie est un pays trilingue. Elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois fenêtres au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter à trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée » (Djaout, 1993).

4. Le français... un cas bien particulier !

L'Algérie, non membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, constitue la seconde communauté francophone au monde, avec environ 16 millions de locuteurs : un Algérien sur deux parle français (Rapport de l'OIF, *Le Français dans le monde*, 2006-2007). Selon les résultats d'un sondage effectué pour le compte de la revue *Le Point* (article du 03/11/2000, n° 1468, étude réalisée par l'institut de sondages privé algérien Abassa), l'Algérie est, en dehors de la France, le premier pays francophone au monde, avec plus de 14 millions, d'individus de 16 ans et plus, qui pratiquent le français, soit 60 % de la population. Cette enquête fait ressortir le fait que beaucoup d'Algériens, sans rejeter leur arabité, estiment que le français leur est nécessaire dans leur relation avec le monde.

Historiquement parlant, les 132 années de l'occupation française ont laissé leur empreinte sur des générations entières d'Algériens notamment par l'enseignement, même si l'élite algérienne était quasiment inexistante à l'époque coloniale. Le boom linguistique s'est produit après l'indépendance en 1962, avec l'instauration de l'école obligatoire pour tous. Cette dernière a tenu un rôle primordial dans l'enseignement des langues, français y compris. A cette époque, l'Algérie fonctionnait en français : enseignement, administration, environnement, secteur économique. Du fait du développement et la propagation de l'enseignement, la langue française est devenue plus présente sur la scène linguistique algérienne.

Même si de nos jours, avec les impératifs d'une politique d'arabisation, le français n'est enseigné que comme langue étrangère, il reste paradoxalement très présent dans le système scolaire, surtout universitaire ; actuellement, hormis les sciences humaines qui sont arabisées, l'enseignement universitaire est toujours francisé : les sciences médicales et les sciences de l'ingénieur sont encore francisées, ainsi que quasiment toutes les branches au niveau de la post-graduation. Une grande partie des médias est en langue française (radio, quotidiens, hebdomadaires, etc.), la moitié de la presse algérienne, par exemple, paraît encore en français, et connaît même un tirage bien plus important que la presse arabophone. Un foyer sur deux, par le biais de la parabole, regarde des chaînes françaises, ce qui favorise la présence d'un bain linguistique au sein des domiciles algériens.

La proximité géographique qui favorise le déplacement des Algériens vers la France, destination recensée comme le premier pays visité par les Algériens, que ce soit pour études, visites familiales ou tourisme. Socialement, la langue française

est perçue comme étant une langue de prestige, qui assure à la culture correspondante une image valorisée.

5. Les uns contre les autres

Mais, la situation sociolinguistique du français en Algérie connaît aussi une situation conflictuelle qui, selon A. Dourari, (2003) :

« Se manifeste socialement sous la forme d'une lutte sourde, parfois très tumultueuse, entre arabisants et francisants à tous les niveaux de la hiérarchie sociale et administrative. Sous l'apparence d'une guerre linguistique se profile une lutte des élites pour sauvegarder ou améliorer leur statut dans l'administration et pour le contrôle du pouvoir. [...] La langue n'est plus perçue comme moyen de communication remplissant, entre autres choses, une fonction sociale déterminée. Elle est devenue un critère d'appartenance idéologique. »

Cette situation existe depuis la naissance de l'Etat algérien indépendant, le bilinguisme scolaire français-arabe pratiqué dans les premières années de l'indépendance, accordait, de par le fait que tout le système fonctionnait en français, beaucoup de privilèges à l'élite francisante qui a dû faire face à une autre classe composée essentiellement d'arabisants. La lutte qui opposait ces deux classes sociales a pour fin - l'élimination ou la survie de la langue française.

« Dans les clans dirigeants, on trouve, d'un côté, des groupes viscéralement anti-français qui revendiquent l'arabisation-islamisation, l'éradication du français et son remplacement par l'anglais. De l'autre, se trouve une frange qui a pris la langue de Molière comme modèle pour « moderniser » l'arabe coranique : une sorte d'« arabisation-traduction » qui consiste à exprimer en arabe les données linguistiques et culturelles acquises au contact de la culture française » (Grandguillaume, 1983 : 31)

« Les enjeux en étaient idéologiques, mais aussi économiques : il s'agissait pour les arabisants de prendre les places occupées par les francisants, au besoin en créant chez eux une mauvaise conscience fondée sur le lien langue française – France – colonisateur. Ainsi cette politique s'est imposée dans un climat d'hypocrisie sociale (la langue française demeurant la langue de la réussite réservée à l'élite), et a conduit à une faillite du système d'enseignement, constatée tant par les personnalités politiques (présidents Boudiaf, Bouteflika), que par des commissions de réforme de l'enseignement (révélant par exemple le taux important d'échecs à l'examen du baccalauréat). » (Grandguillaume, *La francophonie en Algérie*)

Chaque groupe va essayer de valoriser sa langue et dévaloriser la langue de l'autre. Cette lutte est très présente sur la scène politique algérienne.

D'une part, il y a les tenants de la position pour la langue arabe, cette dernière a été utilisée par le régime en place qui recherchait une légitimité en faisant référence à l'Islam et à sa langue. A travers leurs discours, la langue arabe est présentée comme la langue de l'identité, de la tradition et de l'authenticité. Dans le 2^{ème} article de la loi N° 05-91 datée du 16 janvier 1991, portant sur la généralisation

de l'utilisation de la langue arabe, cette langue y est présentée comme une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation.

Les positions des arabisants vont s'exprimer par le rejet de la langue française qu'ils associent à la colonisation, car

« Dans les conjonctures plurilingues issues de la colonisation, le ressentiment collectif, plus ou moins vif, contre la puissance coloniale, tend à se traduire par le rejet prématuré de la langue de la colonisation. » (Abou, 1995 : 12)

Pour eux, la langue française représente, principalement, une menace identitaire et veulent se rapprocher de leur « culture d'origine ». Cette situation peut se présenter sous la forme d'une contre-acculturation est concomitante des situations postcoloniales, elle consiste dans

« Le rejet brutal de l'acculturation et de ses acquis : la culture dominée, menacée de disparition, se reprend dans un ultime sursaut et tente de restaurer, sous une forme qui cependant ne peut plus être la même, les modes de vie antérieurs. Un double phénomène illustre ce processus: le *messianisme* politique, qui mobilise, autour d'une figure héroïque réelle ou mythique, les forces vives de la population dominée contre la puissance colonisatrice; l'idéologie du *retour aux sources*, qui assigne au peuple la tâche de redécouvrir son identité originelle ou son "authenticité", un moment aliénée par la colonisation et l'acculturation. » (Abou, 1995 : 72-73)

D'autre part, il ya les partisans de la langue française, pour qui cette langue est comparable à ce que l'écrivain algérien Kateb Yacine appelle dans sa célèbre formule "*un butin de guerre*" : il faut tirer profit de cette langue internationale afin de s'ouvrir sur le monde. Pour eux,

« La langue de la colonisation reste en effet, pour les générations prochaines, la seule voie d'accès à la communication internationale et à la civilisation moderne, et par le fait même, elle est particulièrement apte à féconder, du point de vue linguistique et culturel, les langues autochtones elles-mêmes. Il est clair que, à son tour, elle recevra, dans un tel contexte, des déterminations linguistiques et culturelles nouvelles propres à l'enrichir. » (Abou, 1995 : 12)

6. Opinions... plutôt divergentes

Dans ce qui va suivre, nous allons essayer de présenter les positions des uns et des autres, et ce dans le but de se faire, du moins sommairement, une idée des conflits existants

6.1. La place du français dans la culture algérienne

Dans son article « Ces intellectuels qu'on assassine », L. Addi, nous offre une image des intellectuels algériens : d'un côté, les arabophones, culturellement, plus proches du peuple, poursuivent l'utopie de faire revivre l'héritage culturel précolonial. De l'autre, les francisants éloignés du peuple et de leur identité véritable, doivent, selon lui, leur soi-disant impopularité à une double cause : primo, ils sont perçus comme entretenant un rapport idéologique à l'Etat dont le discours a été

celui de la modernité occidentale ; secundo, la forme sécularisée de leur discours les désigne aux yeux du peuple comme tournant le dos à la religion.

La plupart des arguments des arabisants tournent autour du facteur religieux : pour un des porte-paroles de ce groupe, Tahar Ouattar, écrivain de langue arabe :

« Les gens ne prient pas en français. Ils ne jeûnent pas en français. La langue française n'est pas la langue de la culture algérienne. C'est un outil de travail dont on pourrait se passer » (Tounsi, 1997 : 106).

Le discours de certains dirigeants, partisans de l'arabisation-islamisation, attaque à la langue française en la considérant comme langue du colonisateur :

« Pour les partisans de l'arabo-islamisme, les francophones sont les « alliés objectifs » du (néo)-colonialisme. Ce complexe de culpabilité deviendra un « complexe de trahison » qui sera un thème récurrent du discours officiel ou de celui des associations militantes liées au pouvoir [...] Pour contrer ceux qui revendiquent le bilinguisme, la pluralité et s'opposent à l'utilisation de l'arabe sacré comme instrument d'arabisation-islamisation de la société, on brandit la notion de *hizb frança* (« parti de la France ») pour en faire la cible toute désignée. » (Benrabah, 1999 : 246)

Cette notion de *hizb frança* véhicule l'idée que tout francisant/bilingue n'a de loyauté qu'envers la France (l'occident) et qu'il est loin de l'identité algérienne (arabo-musulmane).

« A cela vient s'ajouter, aussi bien la célèbre phrase d'un ex-premier ministre qui traitait l'élite francisante de : "laïco-assimilationniste", que l'attitude déclarée du célèbre écrivain en langue arabe Tahar Ouattar qui demandait de retirer leur nationalité aux écrivains algériens de langue française. » (Dourari, 2003 : 12)

Tahar Ouattar fait l'éloge de la littérature algérienne d'expression arabe en la présentant comme l'emblème et le véritable porte-parole de la révolution :

« C'est nous arabophones, qui leur (francophones) avons appris avec notre littérature, avec l'As [un roman] notamment, comment s'est faite la révolution. Nous leur avons enseigné l'histoire, l'authentique histoire ¹ »

Parmi les griefs portés contre les francisants, la presse francophone a eu la part de lion ; en effet, dans l'espace médiatique, elle connaît une distribution bien plus importante que la presse arabophone, ce qui lui vaut les foudres d'un ministre :

« Cette presse est française dans le fond et dans la forme [et] n'a rien à voir avec le peuple algérien sauf le fait qu'elle se trouve sur le territoire algérien [...] les journaux qui utilisent la langue du colonialisme destructeur sont à l'origine de tous les maux et les malheurs qui secouent le pays [...] cette presse est derrière l'échec des précédentes expériences d'arabisation » (Benrabah, 1999 : 251)

¹ Voir *El Wattan* du 16 avril 1992, p. 9

Dans les années 1990, la langue française et ses utilisateurs ont été l'objet des différentes attaques ; des interdictions ont été proférées par certains groupes extrémistes qui qualifient les francisants de « faux musulmans »

« Pour la majorité des Algériens qui ne parlent que l'arabe ou le berbère, l'usage du français apparaît en fait comme le privilège des héritiers de l'époque et de la société coloniales. Ce point de vue a été propagé et orchestré par les islamistes, qui dénoncent comme de faux musulmans les Algériens qui parlent le français et qui entendent maintenir des relations avec la France. Ils constituent, disent leurs adversaires, un « parti de la France » (hezb frança) qui maintiendrait l'Algérie dans une situation de dépendance coloniale. » (Lacoste, 2007)

« Parmi les attaques contre l'usage du français on signalera particulièrement l'interdiction totale de la langue française dans toute la wilaya de Blida proféré le 21 septembre 1994 par un groupe islamiste » (Tounsi, 1997 : 106)

L. Tounsi rapporte les dires d'un journaliste algérois (*L'Hebdo Libéré*) qui décrit ainsi la situation sociolinguistique du français :

« Un climat de psychose était créé autour de la langue de Molière tendant à présenter comme acte de haute trahison ou pour le moins, flagrant manque de patriotisme, le fait de s'exprimer en français »

Généralement pour les tenants de cette position, la francophonie n'est pas simplement une conception culturelle à laquelle on oppose la langue arabe, en tant qu'instrument de culture et de science. La francophonie est une conception "civilisationnelle", qu'ils opposent directement à l'Islam.

Par contre les francisants présentent le français comme faisant partie de la culture algérienne, ils considèrent cette langue comme étant celle de l'ouverture sur le monde et de la modernité ; certains auteurs algériens d'expression française ont longtemps défendu la langue de Molière,

« Parmi les écrivains qui ont témoigné sur le colonialisme et « libéré » le pays [...] Kateb Yacine, Mouloud Mammeri et Mohamed Dib ont continué à créer en français et dans les langues « maternelles » pour les deux premiers. Tel le figuier banian, le français s'est enraciné en Algérie. » (Benrabah, 1999 : 182)

Mohamed Dib, auteur algérien d'expression française, présente la langue française comme le résultat « fécond » d'un contact interculturel :

« La langue française est à eux, elle leur appartient. Qu'importe, nous en avons chipé notre part et ils ne pourront plus nous l'enlever [...] Et si, parce que nous en mangeons aussi, de ce gâteau, nous lui apportons quelque chose de plus, lui donnions au autre goût ? Un goût qu'ils ne lui connaissent pas » (Dib, 1993 : 30)

Kateb Yacine, autre auteur d'expression française, trouve que :

« C'est en français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne [...] On ne se sert pas en vain d'une langue et d'une culture universelle pour humilier un peuple dans son âme. Tôt ou tard, le peuple s'empare de cette

langue, de cette culture et il en fait les armes à longue portée de sa libération » (Benrabah, 1999 : 66)

Et l'écrivain déclare à un journaliste de télévision :

« La langue française [...] fait partie maintenant l'histoire de notre pays. Elle a façonné elle aussi notre âme » (Benrabah, 1999 : 254)

Les tenants de cette position estiment que la langue française est un moyen pour accéder à la modernité, ils rejoignent, ici, le point de vue de E. Gelner, spécialiste de la situation du Maghreb, pour qui, la France a eu un rôle déterminant dans l'introduction de l'ère de la modernité,

« L'agent de modernité en Afrique du Nord était à l'origine la France. Je pense que l'impact de la culture française en Afrique du Nord est profond et permanent. Dans son cœur, le Nord-africain sait non seulement que Dieu parle arabe, mais que la modernité parle aussi français » (Benrabah, 1999 : 267)

6.2. Qui est langue morte ?

Dans son article « La langue est-elle un fondement de souveraineté ou un instrument de communication pour le progrès et la science ? », A. Tehami, trouve qu'en comparaison avec l'anglais, le français est une langue morte. Les scientifiques ou les chercheurs français sont obligés, dans une proportion de 98%, d'avoir recours à l'anglais pour être au fait des nouvelles idées ou de communiquer. Même l'Académie française des sciences est accrue à publier ses comptes-rendus en anglais.

Par contre, M. Terenifi, dans « Les impératifs d'une refonte de l'école algérienne », présente le français comme une langue qui peut être un excellent moyen d'expression de la pensée scientifique. Pour lui, elle fait partie des langues qui, de grammaire plutôt simple, jouissent de qualités de clarté et de précision bien adaptées à la prévision et à l'application. C'est dans cette perspective que l'enseignement des matières scientifiques doit être dispensé exclusivement en français.

Par ailleurs, selon lui, il faut reconnaître qu' en raison de certains avatars de l'histoire et de la culture des peuples, l'arabe est devenu, à une échelle abstraite et symbolique, une langue indigente et inapte à l'exposé scientifique dans sa rigueur logique. La langue arabe fait partie des langues qui, parcs qu'elles des grammaires complexes et admettent de longues phrases et des incidentes, se prêtent plutôt à l'expression des doctrines philosophiques profondes qu'à la précision scientifique.

6.3. Et l'école ?

L'histoire des réformes éducatives qu'a connues l'Algérie, comporte une série de tentatives qui visaient à l'élimination de la langue française (la loi N° 05-91 datée du 16 janvier 1991), ou au remplacement de cette langue par l'anglais. Cette dernière tentative traduit la volonté de certains partis politiques islamistes qui désiraient, eux aussi, éliminer le français de la scène linguistique, car il représente pour eux une menace contre l'identité religieuse des Algériens.

Les années 1980, en Algérie, ont connu les premières classes d'enseignement complètement arabisées, la politique d'arabisation peut être entendue

comme la manifestation d'une volonté de remplacer un usage linguistique par un autre. Sur un plan socioculturel, il s'agit en fait de substituer à l'usage d'une langue, en l'occurrence le français, l'apprentissage d'une autre langue : la langue arabe conventionnelle.

Mais une faillite du système d'enseignement, a été constatée tant par les personnalités politiques (présidents Boudiaf, Bouteflika), que par des commissions de réforme de l'enseignement (rélevant par exemple le taux important d'échecs à l'examen du baccalauréat)

Certains sociolinguistes² pensent qu'au lieu de consolider le statut de la langue arabe classique dans la société algérienne, l'arabisation a, paradoxalement, conforté celui du français.

« En effet, l'échec de cette entreprise de ré-expressionnalisation du système scolaire s'est en effet révélé profitable à la consolidation sociale et culturelle de la langue française, mais préjudiciable au système éducatif algérien et à travers lui, à la société toute entière. Cette première expérience qui était plus une pâle "orientalisation" qu'une véritable arabisation du système éducatif, s'est avérée incapable de répondre à une attente linguistique solidement ancrée dans une exigence de modernité, d'une part, et de satisfaire une demande sociale d'expression de substitution, sous forme de remplacement de l'usage de la langue française par l'usage d'une langue arabe algérienne évoluée, d'autre part. » (Sebaa, *La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*)

De plus, cette politique d'arabisation s'est trouvée discréditée à partir des années 80 par le lien qu'elle a entretenu avec le mouvement islamiste qui a utilisé les enseignants arabisants pour sa propagation. Elle l'a été enfin par le fait que ses promoteurs se sont opposés non seulement à la langue française, mais aussi aux langues parlées, arabes et surtout berbères, ce qui a engendré, de la part des Kabyles principalement, une opposition déterminée à cette politique.

« Les intégristes algériens, quant à eux, se sont approprié l'arabe classique comme langue de prédilection. Car l'arabe classique, comme le français, est une langue reconnue, faisant loi sur les marchés linguistiques. Il est considéré comme le support de l'héritage arabo-musulman, en plus du fait d'être la langue du Coran. Se l'approprier, c'est renforcer linguistiquement sa légitimité religieuse, c'est-à-dire divine » (Kebir, 1998 : 66)

« En Algérie, ce sont surtout ceux que l'on appelle les « arabisants » monolingues qui nient aux Algériens bilingues le droit d'exister. Dans leur tentative d'être les seuls dépositaires de la culture « nationale », ils ont en quelque sorte montré le chemin aux illuminés qui entament en 1993 l'élimination physique des intellectuels. » (Benrabah, 1999 : 131)

Plusieurs spécialistes algériens pensent que l'arabisation véhicule une certaine forme de xénophobie, M. Terenifi (*op. cit.*), pense qu'une

² Voir les travaux de G. Grandguillaume et M. Benrabah.

« révision des manuels de l'Histoire s'avère salubre, eu égard aux dimensions anti-pédagogiques que recèlent symboliquement certaines illustrations datant de l'époque coloniale (manuels d'histoire du primaire qui montrent des scènes de torture plutôt choquantes) et suscitant la haine et la répugnance des apprenants à l'égard des langues étrangères en général et du français en particulier. Interrogeons-nous sur l'opportunité, l'utilité et la valeur pédagogique – si valeur il y a – dans le fait d'exposer des apprenants innocents à des images à la limite de l'horreur. [...] Par ailleurs, une enquête nous a permis de nous rendre compte, à notre grande stupéfaction, que les apprenants, et pas des moindres, puisqu'ils sont très brillants, demeurent réticents quant à l'apprentissage du français : les causes qu'ils invoquent ont trait à la dimension historique qui fait du français une langue du colonisateur. Telles sont manifestement les retombées d'une conception absurde de l'enseignement de l'Histoire dans l'école algérienne. »

« Les contenus des manuels prônent l'enfermement et inculquent aux enfants la méfiance et l'intolérance vis-à-vis de tous ceux qui ne sont pas musulmans. Cette « xénophobie culturelle » devient le prélude à l'éradication de tout ce qui est dissemblable. » (Benrabah, 1999 : 163)

Représentant de l'autre camp, R. Boudjedra, auteur algérien, qui a commencé par écrire en français, puis s'est détourné de cette langue pour écrire en arabe, pense que c'est la francophonie qui est responsable de la faillite de la politique de l'arabisation car

« elle frappe d'interdit la langue arabe, la condamne à mort, la cloue au pilori de l'archaïsme démodé, hors-jeu, iconoclaste » (Boudjedra, 1992/1994 : 28)

Ainsi, les uns et autres véhiculent des représentations de soi et de l'autre. Être francophone bilingue en Algérie implique le fait d'être catégorisé comme appartenant à une certaine classe linguistique voire idéologique. Nous allons nous intéresser maintenant aux représentations de jeunes étudiants algériens de l'université de Batna, ville berbérophone avec un long passé révolutionnaire.

7. Présentation de l'enquête

L'enquête qui suit porte sur les réactions d'étudiants algériens de la ville de Batna qui se spécialisent en Lettres Françaises. Nous présenterons les résultats d'une enquête par questionnaire (questions ouvertes) effectuée sur 126 étudiants (96 étudiantes, soit 76,2%, et 30 étudiants, soit 23,8%). Nous tenterons, à travers une analyse de contenu et une analyse thématique effectuées par le biais du logiciel le Sphinx (Edition Lexica Version 5) de dégager les représentations et images que se font ces étudiants de la langue française.

Nous avons opté pour une analyse de contenu, en nous intéressant plus particulièrement à une analyse thématique catégorielle qui aura pour but de comptabiliser les fréquences d'apparition de caractéristiques relevées auprès d'une population. Ces caractéristiques relevées à partir des réponses des étudiants, sous formes d'adjectifs, de substantifs et de noms utilisés par les sujets, seront regroupées en catégories en fonction des similitudes sémantiques.

Ces catégories, ou classes, sont construites à partir de thèmes appelés aussi « unités d'analyse ». Après avoir comptabilisé les segments les plus répétés, nous tenterons de dégager les associations de mots propres à la langue française.

Les questions posées tournaient autour de trois axes : le premier concerne la situation de la langue française au sein de la société algérienne, le deuxième vise à connaître les sentiments des étudiants vis-à-vis du français et le troisième traite des pratiques langagières.

8. Opinions... d'étudiants

8.1. Statut de la langue

Nous avons principalement procédé par induction : après lecture de toutes les réponses concernant la situation de la langue française au sein de la société algérienne, nous avons essayé de dégager les références et segments répétés. Le tableau suivant regroupe les 14 principaux segments.

Segments répétés	Nb	Segments répétés	Nb
Langue française	86	Grande place	19
Langue seconde	37	Langue première	17
Société algérienne	36	1 ^{ère} langue étrangère	10
Langue étrangère	27	Parler algérien	8
Place importante	27	Langue maternelle	7
Langue arabe	26	Grandes villes	5
Colonisation	25	Vie quotidienne	5

Le plus souvent, les étudiants désignent le français comme langue seconde, de préférence à la dénomination de langue étrangère ; les étudiants, de par leur spécialisation, sont conscients de la différence, d'ordre sociolinguistique, qui peut exister entre ces deux appellations, tout en connaissant le « statut officiel » de la langue française en Algérie considérée par les gouvernants comme langue étrangère sans plus.

La grille thématique qui regroupe les différentes appellations et qualifications associées à la langue française, permet de construire le tableau suivant :

Statut de la langue		
	Nb	%
Langue scientifique et administrative	43	34,1
Langue culturelle et de prestige	41	32,5
Langue seconde	31	24,6
Plus présentée dans les grandes villes et en Kabylie	26	20,6
Langue étrangère	20	15,9
Langue maternelle	5	4,0
Langue officielle	1	0,8
Total	126	*
* Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions		

Selon les étudiants, le français est, principalement, une langue scientifique, utilisée dans les administrations ; c'est un moyen d'enrichissement culturel qui véhicule une certaine idée de prestige. Sur ce plan aussi, l'appellation langue seconde l'emporte sur celle de langue étrangère. Les étudiants trouvent que les Algériens parlent plus français dans les grandes villes, telles que la capitale et les villes côtières, ainsi qu'en Kabylie et ce en comparaison avec la ville de Batna.

8.2. Images de la langue française

La deuxième partie de l'enquête était centrée sur ce que représente la langue française pour les étudiants., ce que présente la grille thématique suivante :

Images de la langue française		
	Nb	%
Moyen de savoir et de communication	42	33,3
Langue de culture	27	21,4
Langue de littérature	23	18,3
Langue de prestige	17	13,5
Langue du colonisateur	4	3,2
Total	126	*
*Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions		

La référence au colonialisme vient en dernière position, bien après des appréciations plutôt positives vis-à-vis du français ; la langue française, favorablement perçue, est considérée comme un moyen de savoir et de communication avec autrui ; c'est une langue de culture, de littérature et de prestige. L'idée même de prestige est en relation avec les produits véhiculés par la langue et culture.

Une autre grille a été construite pour dégager les attributs que donnent les étudiants à la langue française :

La langue française est :		
	Nb	%
Belle et artistique	42	33,3
Scientifique	30	23,8
Internationale	30	23,8
Riche	19	15,1
Universelle	18	14,3
Seconde	8	6,3
Etrangère	8	6,3
Difficile	7	5,6
Facile	6	4,8
Total	126	*
* Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions		

La même tendance se retrouve dans cette grille : la langue française est perçue comme belle, artistique, scientifique, internationale, riche, universelle...

8.3. Les pratiques langagières

Cette troisième partie est centrée sur les pratiques langagières en dehors de l'université. Le tableau suivant regroupe les différentes situations d'utilisation de la langue française.

Situations d'utilisation de la langue		
	Nb	%
Etrangers parlant français	38	30,2
Vie quotidienne	24	19,0
Chat	17	13,5
Membre de la famille résidant à l'étranger et ne parlant pas arabe	15	11,9
Amis	15	11,9
Famille	12	9,5
Travail	12	9,5
Recherches	10	7,9
Voyages/vacances	8	6,3
Autres villes algériennes	8	6,3
Visite médicale	5	4,0
Total	126	*
* Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions		

Le recours à cette langue est mentionné en premier lieu lorsqu'il s'agit de communiquer avec des personnes ne parlant pas l'arabe, que ce soit avec des étrangers ou à travers le chat sur internet.

8.4. Paroles d'étudiants

Dans cette dernière partie, nous nous contenterons de reproduire certaines citations tirées des réponses des étudiants, elles résumeront à elle seules, les sentiments qu'éprouvent ces étudiants vis-à-vis de la langue française et ce en fonction de la perception qu'ils se font de l'opinion de leur entourage.

Opinions défavorables

Jeune femme de 19 ans, 2^{ème} année : « Si on rencontre quelqu'un qui parle français en dehors de l'université, on va l'observer bizarrement. »

Jeune homme de 20 ans, 2^{ème} année : « le français cède sa place à la langue arabe. Personnellement, à chaque fois si je suis dans la rue je fais tout pour me faire comprendre en utilisant d'autres moyens, parce qu'on me dit : si tu es musulman, vaut mieux parler arabe. »

Opinions favorables

Jeune femme de 31 ans, 2^{ème} année : « En ayant recours à la langue française, j'ai constaté que les gens me voyaient »

Jeune homme de 18 ans, 1^{ère} année : « C'est une langue magnifique, celle de la diplomatie, elle est romantique et extrêmement intéressante. Pour moi, c'est la meilleure langue que j'ai connue, je ne peux expliquer le plaisir que j'ai quand je parle en français. Les francophones et ceux qui veulent apprendre le français jouissent d'une grande chance ».

Conclusion

Face à un milieu social, qui véhicule une certaine forme de « lutte » entre deux groupes idéologiquement opposés qui sont, chacun, porte-parole d'une langue donnée, ces étudiants de la ville de Batna, qui baignent dans un bilinguisme plutôt conflictuel donnent de la langue française une vision assez positive : pour eux c'est une langue seconde plus qu'étrangère, un moyen de communication et de savoir, une langue riche, belle et artistique.

A travers l'analyse de leurs productions écrites, nous pourrions ainsi avancer, que ces jeunes qui se spécialisent en lettres françaises, éprouvent un sentiment favorable vis-à-vis de la langue française, qui pourrait aboutir à la naissance d'un sentiment d'appartenance envers ce groupe linguistique particulier.

Reste à savoir si au fil des années, ces jeunes adopteront les prises de positions « idéologiques » des Algériens francisants, et s'ils deviendront, un jour, comme les francophones décrits, ci-dessous, par certains spécialistes :

« Les francophones des communautés "périphériques" (belges, canadiennes, africaines...) mettent en balance leur appartenance effective à leur communauté spécifique avec une certaine aspiration à rejoindre la (mythique) communauté langagière des Français de France, perçus comme détenteurs de la légitimité linguistique. Cette aspiration se traduit sous des formes diverses, allant de l'attention soutenue à la "correction" des productions écrites ou orales jusqu'à une sujétion au "modèle français". » (Ferreol, & Jucquois. 2003 : 20),

« Chez les élites africaines francophones, un investissement très fort s'observe également dans la langue française, qui se manifeste par un purisme, un attachement au bon usage et à la norme beaucoup plus accusés qu'en France même » (Yaguello. 1988 : 83-84)

« La volonté farouche de tous ces francophones de combattre pour le français, qui est la langue de leur identité, et qui, menacée, menace justement leur identité. On peut parler, à juste titre, dans ces situations de revendications francophones, du français comme langue de minorités, de survie psychosociologique de la langue française » (Porcher. 1995 : 88)

Bibliographie

- ABOU, S., (1995). *L'identité culturelle*, Paris, Anthropos.
- ADDI, L., « Ces intellectuels qu'on assassine », *Esprit*, janvier 1995.
- BARDIN, L., (2007), *L'analyse du contenu*, Paris, Quadrige/PUF.
- BENRABAH, M., (1999), *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Editions Segquier.
- BOUDJEDRA, R., (1992/1994), *Le FIS de la haine*, Paris, Editions Denoël.
- CAMILLERI, C. & KASTERSZTEIN, J. (1990), *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.
- DABENE, L. (dir.), (1981), *Langues et Migrations*, Grenoble, Publications de l'université de Grenoble III.
- DIB, M. (1993), « Ecrivains : écrits vains », *Ruptures*, N°6, 16 au 22 février 1993.
- DJAOUT, T. (1993), « Des acquis ? », *Ruptures*, N°15, 20 au 26 avril 1993.
- DOURARI, A., (2003), *Les malaises de la société algérienne : Crise de langues et crise d'identité*, Alger, Casbah.
- FERREOL, G. & JUCQUOIS, G., (2003), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin.
- GRANDGUILLAUME, G., (1983), *Arabisation et politique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- GRANDGUILLAUME, G., *La Francophonie en Algérie*,
http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/hermes.htm
- KEBIR, N., « A propos du discours intégriste », *Mots*, 1998, volume 57, Numéro 1.
- LACOSTE, Y. (2007), « Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie : construction coloniales et postcoloniales », *Hérodote*, 126 – Géopolitique de la langue française (3^{ème} trimestre 2007).
- LAMIZET, B. (2002), *Politique et identité*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
Le Point du 03/11/2000, N° 1468.
- PORCHER, L., (1995), *Le français langue étrangère*, Paris, CNDP/Hachette.
- Rapport de l'OIF, *Le français dans le monde*, 2006-2007.
- SEBAA, R. (1996), *L'arabisation dans les sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- SEBAA, R., *Culture et plurilinguisme en Algérie*,
<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>

- SEBAA, R, *La langue et la culture française dans le plurilinguisme en Algérie*, http://www.initiatives.refer.org/_notes/sess603.htm
- TAP, P. (dir.), (1980), *Identités collectives et changements sociaux*, Toulouse, Privat.
- TEHAMI, A., « La langue est-elle un fondement de souveraineté ou un instrument de communication pour le progrès et la science? » *Le Quotidien d'Oran*, 27/11/2002.
- TIRENIFI, M. E., B., « Les impératifs d'une refonte de l'école algérienne », *Le Quotidien d'Oran*, 03/10/2002.
- TOUNSI, L., « Aspects du parler jeunes en Algérien », *Langue française*, 1997, 114, 1.
- VINSONNEAU, G., (2005), *Contextes pluriculturels et identités*, France, SIDES.
- YAGUELLO, M., (1988), *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Ed. du Seuil.